



Rosemont–Petite-Patrie

COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 25 février 2010, 19 h.

LA CDEC ROSEMONT-PETITE-PATRIE DÉVOILE LES LAURÉATS DE LA 6^e ÉDITION DU CONCOURS *ENTREPRENEURS EN ACTION!*

Le 25 février 2010 – Les gagnants de l'édition 2009-2010 du concours *Entrepreneurs en action!*, organisé par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie et se déroulant sous la présidence d'honneur de M. Roger Blanchette, président du Groupe Quadriscan, ont été dévoilés aujourd'hui lors d'une cérémonie à l'Espace Dell'Arte, en présence du maire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, M. François W. Croteau.

Les gagnants de la 6^e édition du concours sont :

Bar à Ongles Candy, projet de Tamara Di Lullo

- Bourse Commerce de détail, SDC Plaza St-Hubert / CDEC – 10 000 \$
- Prix coup de cœur (Journal Rosemont–Petite-Patrie)

L'atelier de la Moufette Mauve, projet de Véronique Dumas

- Bourse Entreprises toutes catégories, Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse – 3 500 \$

Matuvu promotions et commandites, projet d'Annie Bluteau, Amélie Godbout et Mélanie Pagé

- Bourse Entreprises toutes catégories, Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse – 6 500 \$

Marie-Ève Émond Design

- Bourse Innovation / transformation / production, Caisses Desjardins de Rosemont et De Lorimier – 10 000 \$
- Prix du président (Blax et Quadriscan)

Audiotopie coop, projet de Yannick Guéguen, Étienne Legast, Édith Normandeau

- Bourse Entreprises toutes catégories, CDEC – 6 000 \$

PACT-Projet d'action consommation tranquille, représenté par Marie Reumont

- Bourse Entrepreneuriat collectif, CDEC – 10 000 \$

Radio Latina, projet de Diego Garcia et Alfonso Quintero

- Bourse Entreprises toutes catégories, tous âges, CDEC – 5 000 \$

Les gagnants émergent d'un groupe de onze finalistes qui ont été sélectionnés parmi les quelque 36 candidatures soumises depuis le lancement de l'édition 2009-2010 du concours en septembre dernier. Le jury, pour déterminer ses choix, a considéré, entre autres, la viabilité des projets, leur caractère novateur, leur potentiel d'impact socioéconomique, le profil et l'expertise des entrepreneurs.

Le président du conseil d'administration de la CDEC, M. Réginald Lavertu, a tenu à féliciter tous les participants du concours. « Nous espérons sincèrement que vous poursuivrez votre rêve et que vous considèrerez ce concours comme le premier pas d'une belle aventure. La CDEC est là pour vous épauler, n'hésitez pas à profiter des services et des programmes de prêts et de subventions mis à votre disposition », a-t-il déclaré.

/...

Le concours Entrepreneurs en action!, l'un des plus généreux concours à Montréal, a soutenu à ce jour le démarrage d'une trentaine d'entreprises.

- 30 -

Source : CDEC Rosemont–Petite-Patrie
Info : Nicole Brien, adjointe à la direction et responsable des communications
514 723-0030, poste 245 nicolebrien@cdec-rpp.ca